

Christianisme (calendrier liturgique)

Le calendrier liturgique ordonne le temps en imposant une distinction entre, d'une part, des jours et des périodes fortement valorisés, et, d'autre part, des jours et des périodes ordinaires – une distinction que l'on peut caractériser, sans en étendre cependant trop la portée, en référence aux catégories du « sacré » et du « profane ». À partir du XVI^e siècle, et davantage encore après le XIX^e siècle, on parle généralement d'« année liturgique » pour désigner l'ensemble des événements que comporte ce calendrier.

Le cœur et l'origine du calendrier liturgique chrétien réside dans la complémentarité entre les cultes dominicaux et les fêtes de Pâques et de Pentecôte. Ce premier noyau du calendrier possède à l'origine une connotation fortement eschatologique : il inscrit les fidèles du Christ dans un temps linéaire, celui de l'histoire du « salut », tendu vers l'accomplissement de la rédemption. Au IV^e siècle, cette dimension eschatologique s'affaiblit tandis que s'affirme la fonction commémorative et historique des célébrations du calendrier, qui ramènent les fidèles aux épisodes fondateurs de la vie du Christ, du point de vue de l'histoire du « salut ». C'est dans ce contexte que se forme le cycle qui célèbre la naissance de Jésus, au centre duquel se trouvent l'Avent, Noël et l'Épiphanie. À la même époque, les pratiques du Carême qui précèdent Pâques et qui sont à l'origine inspirées de la préparation des catéchumènes à leur première communion, sont également fixées. Dès le IV^e siècle, un ensemble de célébrations qui renvoient, d'une part, à la naissance et, d'autre part, à la mort du Christ est ainsi fixé.

Très tôt, c'est-à-dire dès le second siècle, se développe par ailleurs un autre ensemble, constitué par les fêtes des premiers martyrs, dont on célèbre le *dies natalis*, c'est-à-dire la date de décès qui correspond à leur naissance au ciel, auxquelles s'ajoutent progressivement les fêtes des saints. La formation de ce second ensemble s'inscrit dans une durée plus longue. On y repère en particulier l'institution, entre le IV^e et le VII^e siècle, d'un certain nombre de fêtes dédiées à la Vierge, ainsi que d'autres fêtes consacrées aux apôtres. Ce versant du calendrier connaît ainsi un développement continu, dans lequel on peut encore observer l'ajout au XI^e siècle par l'ordre clunisien d'une commémoration de tous les défunts, [60] fixée au 2 novembre, au lendemain de la fête de tous les saints.

Le calendrier liturgique chrétien apparaît ainsi comme divisé en deux parties. Le « temporel » ou « propre du temps », centré sur la vie du Christ, occupe la première partie de l'année, entre le mois de décembre et celui de juin. Il commence le premier dimanche suivant la Saint-André (30 novembre) avec les quatre semaines de l'Avent, qui préparent à la célébration de Noël, le 25 décembre. L'autre élément central du cycle de Noël, c'est la fête de l'Épiphanie, le 6 janvier, qui commémore la reconnaissance et l'adoration de Jésus par les mages. La célébration des mariages, interdite durant toute la période de l'Avent, est à nouveau autorisée à partir de cette date. Autour du noyau de ce cycle que représente, l'Avent, Noël et l'Épiphanie, se sont agrégées d'autres fêtes, en particulier celles des Saints Innocents (28 décembre) et de la Circoncision (1^{er} janvier), qui ont contribué à donner, à la fin du Moyen Âge, à ce cycle le caractère d'une fête célébrant les valeurs familiales. À la suite du cycle de Noël s'insère, du 20 janvier au 14 février, un temps plus bref, qui reste centré sur la vie du Christ, puisqu'y figure la fête de son baptême (13 janvier) et, surtout, la Chandeleur (2 février), qui célèbre sa présentation au temple, fête qui est associée, dès le XIV^e siècle, à la purification de la Vierge (ses relevailles), mais qui marque aussi le début de la période du carnaval.

Le cycle suivant est rattaché à Pâques. Il introduit dans l'année liturgique une variable mobile, puisque la fixation de ses dates dépend du calendrier lunaire et non du calendrier solaire. Pâques peut par conséquent intervenir entre le 22 mars et le 25 avril. De sa date, dont la détermination fait l'objet du comput ecclésiastique, dépend la période de l'année durant laquelle prend place tout le cycle pascal. Celui-ci débute par le neuvième dimanche avant Pâques (dimanche de la

Septuagésime), et surtout avec le Mercredi des Cendres qui ouvre les quarante jours de Carême (le terme vient de *quadragesima*). Ces quarante jours constituent une phase préparatoire marquée par la pénitence et le jeûne, durant laquelle, pour cette raison, la célébration des mariages est à nouveau suspendue. Le point culminant en est constitué par la Semaine Sainte qui représente elle-même l'apogée de l'année liturgique. Cette semaine voit en effet se succéder les commémorations de l'entrée du Christ dans Jérusalem (dimanche des Rameaux, appelé aussi dimanche des Palmes ou Pâques-Fleuries), de l'institution de l'Eucharistie (Jeudi Saint), de la crucifixion (Vendredi Saint) et de la résurrection (dimanche de Pâques). Le cycle pascal se poursuit cependant au-delà de la Semaine Sainte, en premier lieu avec l'Ascension, qui intervient quarante jours après Pâques. Cette fête forme un binôme avec Noël, puisque ces deux commémorations encadrent le temps de la commémoration de la présence du Christ ici-bas, entre son incarnation et son retour au ciel. Dix jours [61] après l'Ascension, Pentecôte constituait initialement le terme du cycle pascal, en célébrant la descente du saint esprit sur les apôtres et les premiers disciples du Christ. La célébration de cet événement opère une forme de transition entre le temps fortement marqué de références eschatologiques et orienté vers le salut du cycle pascal et le temps historique qui s'ouvre à partir de ce moment-là au sein de l'année liturgique. La descente du saint esprit est en effet interprétée comme l'événement qui institue l'Église, en tant que corps mystique du Christ, en constituant son premier noyau et en lui donnant l'impulsion initiale de l'évangélisation : à partir de là, on entre dans une chronologie qui est celle de l'histoire ecclésiastique. Au cycle pascal s'est toutefois rajouté tardivement la fête du Corpus Christi ou Fête-Dieu (douze jours après Pentecôte), qui célèbre en procession le sacrement eucharistique et qui n'entre dans le calendrier liturgique qu'au XIII^e siècle, après l'approbation par le pape et l'extension à toute la chrétienté d'une fête instituée dans un premier temps à Liège.

Dans la période qui suit la célébration du Corpus Christi, on entre dans la deuxième phase de l'année liturgique, qui est réglée à nouveau en fonction du calendrier solaire et qui fait intervenir, jusqu'à la saint André (30 novembre), un large ensemble de fêtes des martyrs et des saints qui ont marqué l'histoire de l'Église. Cette seconde moitié de l'année que l'on désigne pour cette raison comme le « sanctoral » ou « le propre des saints » contraste avec la première non seulement parce qu'elle est moins dense en célébrations religieuses et que la référence à la vie du Christ y est marginale, mais surtout du fait qu'y interviennent des fêtes de caractère moins universel, qui concernent plus particulièrement des Églises locales. Elle laisse par conséquent davantage d'espace à la manifestation des identités et des loyautés spécifiques. Quelques dates plus généralement partagées s'y laissent tout de même repérer, telles que le 24 juin (Saint Jean), le 15 août (Assomption de la Vierge), le 8 septembre (Nativité de la Vierge), le 29 septembre (Saint Michel), le 1^{er} novembre (Toussaint), le 2 novembre (défunts). De plus, une distinction s'est peu à peu établie dans l'ensemble des fêtes qui constituent le sanctoral entre, d'une part, des fêtes dites d'obligation, dont la forme liturgique s'aligne sur le dimanche et dont la journée correspondante est obligatoirement chômée et, d'autre part, des fêtes qui n'ont pas ce statut, dont les déploiements liturgiques sont plus restreints et qui n'impliquent pas l'interdiction de l'activité professionnelle.

À le présenter de cette manière, il pourrait sembler que le calendrier liturgique chrétien est entièrement déterminé, d'une part, par le cycle des événements fondateurs pour le christianisme qu'il commémore et, d'autre part, par les nombreuses références à l'histoire ecclésiastique qu'il comporte, comme s'il ne renvoyait la société chrétienne qu'à [62] des points de repère qui lui seraient exclusivement propres. À l'instar de bien d'autres structures culturelles imposées au déroulement du temps, il est pourtant le produit d'une histoire qui y a sédimenté différentes formes d'organisations temporelles et d'autres rythmes que les cycles propres au christianisme. Une partie des dates qui ponctuent ces derniers sont ainsi reprises directement du calendrier hébraïque, comme c'est par exemple le cas pour Pâques (*Pessa'h* en hébreu) et pour Pentecôte.

Le jour fixé pour commémorer la naissance du Christ coïncide quant à lui avec la fête romaine du soleil, ce qui permet à la célébration chrétienne de récupérer au profit de son fondateur la symbolique de la lumière associée à cette fête. Dans une perspective plus générale, le calendrier liturgique intègre aussi des rythmes plus anciens qui sont ceux de l'activité agricole : l'Avent marque ainsi la fin de la saison des travaux dans les champs alors qu'au contraire, l'achèvement du cycle pascal que suit la fête de la Saint-Jean (24 juin) signale non seulement le solstice d'été, mais aussi le début d'une période où l'activité est absorbée par les tâches agricoles. L'insertion, dans la semaine précédant l'Ascension, de trois jours de Rogations émane de préoccupations analogues puisqu'ils sont l'occasion de processions au cours desquels la bénédiction divine est appelée sur les champs.

S'il n'est donc pas entièrement déterminé par des normes bibliques et par les usages que les premiers chrétiens se sont donnés, mais assimile bien des éléments du contexte culturel à l'intérieur duquel il a pris forme, le calendrier liturgique n'est pas non plus resté figé dans les structures qui ont été mises en place durant les siècles initiaux du christianisme. Il a continué à évoluer en interaction avec son environnement. L'un des éléments moteurs de son évolution réside dans la confrontation entre ce que Jacques Le Goff a appelé le temps de l'Église et le temps des marchands, entre un temps organisé par des impératifs religieux et un temps réglé par des exigences séculières, en particulier sociales et économiques. L'une des dynamiques de son évolution résulterait en d'autres termes du conflit entre temps sacré et temps profane, temps spirituel et temps rationnel. Cet affrontement s'observe en particulier sur le terrain du sanctoral où deux processus contraires entrent en concurrence : tandis que se manifeste dès les origines une tendance à multiplier le nombre des fêtes de saints au point de saturer l'ensemble du calendrier et que cette tendance se maintient jusqu'au XIX^e siècle, on constate également, dès la fin du Moyen Âge, une réaction contre cet envahissement du temps par la célébration religieuse. Les fêtes d'obligation pouvaient être à cette époque au nombre d'une cinquantaine. Mais, alors même que continuaient à s'en ajouter d'autres, l'évolution inverse s'enclenche au même moment, de sorte que ce nombre se réduit à peu près de moitié à la fin de l'Ancien Régime. Le temps absorbé par la vie religieuse et retiré à [63] l'exercice de l'activité économique finit donc par lui être progressivement restitué, par une concession toujours plus importante aux nécessités pratiques de la vie temporelle, ce processus constituant ainsi l'une des manifestations de la dynamique de sécularisation qui caractériserait l'histoire occidentale à partir de l'époque moderne.

L'émergence des réformes protestantes à partir du XVI^e siècle représente dans ce contexte une contribution fondamentale à cette évolution puisque dans ses expressions les plus radicales sur ce plan, comme le protestantisme calviniste, l'ensemble des fêtes du calendrier liturgique traditionnel est supprimé et seul le dimanche est conservé comme jour dédié aux célébrations religieuses : les grandes scansions de ce calendrier, c'est-à-dire la commémoration des événements fondateurs pour l'histoire du salut (Noël, Pâques, Pentecôte) y est certes conservée, mais elle n'intervient plus que le dimanche ; la célébration de la naissance du Christ n'a par exemple pas lieu le 25 décembre, mais le dimanche le plus proche.

Bien que l'emprise religieuse sur le temps social s'affaiblisse ainsi au cours de l'époque moderne, de manière brutale dans certains pans du protestantisme et de manière plus progressive dans le catholicisme, il n'est pas certain que ce processus résulte uniquement d'une dynamique culturelle de sécularisation. Du côté du protestantisme réformé, l'uniformisation du calendrier liturgique que produit la suppression des fêtes, qui aplatit une structure temporelle dont la caractéristique était de faire fortement jouer le contraste entre temps sacré et temps profane, vise à consacrer l'ensemble de la vie du fidèle réformé à la célébration de la gloire de Dieu ; chacune de ses activités doit être tendue vers cet objectif. En ce sens, le temps social peut être considéré du point de vue calviniste, comme entièrement sacralisé. Du côté catholique, on a pu montrer que l'Église a été un acteur central, sinon primordial, de la réaction à l'encontre

de la multiplication des fêtes : c'est elle qui a constaté le fait que le trop grand nombre de jours chômés prive les pauvres d'autant d'occasions d'obtenir un travail rémunéré, c'est elle aussi qui a dénoncé les excès profanes et contraires aux bonnes mœurs auxquelles les fêtes pouvaient donner lieu, elle encore qui a lutté en faveur d'une uniformisation du calendrier liturgique, passant par la suppression de fêtes locales dédiées à des saints, dont elle a dans le même temps entrepris de vérifier le bien-fondé.

Les mobiles qui ont animé le processus de diminution du nombre de fêtes, ne peuvent donc être réduits exclusivement à un phénomène de rationalisation et de sécularisation. Il n'empêche que le fruit de cette évolution consiste bien en un affaiblissement graduel du marquage religieux du temps social. Au-delà de l'épisode anticlérical et anti-chrétien que constitue le calendrier révolutionnaire (1793-1805), on assiste effectivement, après la Révolution française, [64] à un effondrement de l'impact social du sanctoral dont les fêtes ne se traduisent plus qu'exceptionnellement par des jours chômés. Ne se maintiennent finalement, au moins à titre de pauses relatives dans l'activité économique et réduits dans leur ampleur et dans leur signification collective, que les deux grands cycles initiaux du calendrier liturgique chrétien, que sont Noël et Pâques.

Grenier (Jean-Yves), « Temps de travail et fêtes religieuses au XVIII^e siècle », *Revue Historique*, T. 314, Fasc. 3 (663) (2012), p. 609-641.

Lebrun (François), « Le calendrier agro-liturgique dans la société traditionnelle de la France de l'Ouest (XVII^e-XIX^e siècle) » (1987), François Lebrun, *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 2001, p. 97-104.

Le Goff (Jacques), « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand » (1960), Jacques LE GOFF, *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, Gallimard, 1977, p. 46-65.

Muir (Edward), *Ritual in early modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 55-80.

Van Gennep (Arnold), *Le folklore français*, 3 vol., 1. *Cérémonies familiales : du berceau à la tombe : rites de passage, naissance, baptême, fiançailles, mariage, funérailles ; Cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières : cycles de Carnaval, Carême et de Pâques ; 2. Cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières : cycle de mai, cycle de la Saint-Jean, cérémonies agricoles et pastorales de l'été, cérémonies agricoles et pastorales de l'automne ; 3. Cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières : cycle des douze jours : de Noël aux rois. Textes inédits sur le folklore français contemporain ; 4. Bibliographie méthodique ; précédée de, Questionnaires Provinces et Pays*, Paris, Robert Laffont, 1998-1999 (1943-1959).

Christian Grosse